



### Le Mot du Maire

#### EDITO

#### La vie municipale

#### Autres Infos

#### Agenda

#### Infos des Associations

Chers amis,

Voici le dernier bulletin municipal de l'année, qui vous résume les décisions prises par vos élus, lors des réunions du Conseil municipal qui se sont tenues ce quatrième trimestre.

Comme vous avez pu le constater la plupart des actions qui avaient été programmées au printemps sont réalisées, les autres en cours d'achèvement.

Pour ce qui concerne l'année à venir, notre priorité du premier semestre sera la finalisation de l'étude portant sur le projet d'aménagement et de mise en sécurité de la RD817, à laquelle nous associerons tous les acteurs du milieu économique. Ce qui devrait permettre pour 2012, le début d'une première tranche de travaux sur un secteur qui sera défini en collaboration avec le maître d'ouvrage « le service infrastructures du Conseil Général ».

Nous vous tiendrons informés de tout cela tout au long de l'année ; en attendant, je tiens à vous présenter, de la part du conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

A bientôt.

Alain TREPEU

# LA VIE MUNICIPALE

Au fil des lignes suivantes vous pourrez lire les diverses **informations données et les délibérations prises par le conseil municipal** lors de ses dernières réunions.

## Informations données

- ❖ La taxe sur la consommation finale d'électricité entrera en vigueur dans tout le département des Pyrénées Atlantiques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le législateur a voulu que le taux soit le même pour tous : 8 % (4 % Commune + 4% Département). La taxe sera perçue directement par le SDEPA (Syndicat d'énergie des Pyrénées Atlantiques). Elle ne sera calculée que sur la consommation réelle d'électricité et non plus sur la consommation et l'abonnement comme auparavant. La part reversée aux communes se fera sous la forme d'une recette.
  
- ❖ **Mise en sécurité du Hall des Sports** : les travaux de mise en place du désenfumage et des RIA (Robinet Incendie Armé) ont commencé la première semaine de décembre et devraient se terminer en janvier 2012. Les activités sportives et récréatives habituelles ne seront pas importunées.  
  
Le montant total des travaux est de 49 423 € TTC. Ces travaux sont subventionnés par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 14 826.99 €, par le Conseil Général pour 3 200 € et notre député, François Bayrou, a obtenu du Ministère de l'Intérieur une dotation exceptionnelle de 12 000 €
  
- ❖ Suite au renouvellement du marché de **collecte des ordures ménagères et du tri sélectif**, la CCOG a attribué la prestation à la société COVED en lieu et place de la SITA et de VEOLIA. Dans un souci d'optimisation des tournées les jours de collecte sont modifiés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012. A Soumoulou, **un seul jour de collecte : le mardi** (plus simple à se souvenir !) aux mêmes heures.

## Délibérations prises

- ❖ **Aménagement de la RD817** : l'appel d'offres public lancé en octobre relatif à l'avant-projet, le projet et les plans d'exécution de cet aménagement a incité 11 Sociétés à retirer un dossier en Mairie. A la date limite du dépôt des offres, seules 3 réponses ont été formalisées dont 2 chiffrées. Tout en regrettant de ne pas avoir reçu davantage d'offres pour obtenir une comparaison plus réaliste, Monsieur le Maire propose d'attribuer le marché au moins disant : le duo Teritori-Astragale pour un montant de 34 000 € HT
  - ▶ Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité  
Ces travaux d'étude sont 'subventionnables' par le Conseil Général à hauteur de 50 % dans la limite maxi de 28 000 €. Au titre de l'étude de diagnostic de novembre 2010, 4 300 € avaient été accordés, au titre de cette étude de développement une autre subvention de 9 700 € devrait normalement nous être accordée. La demande de subvention a été adressée au Conseil Général.
  
- ❖ **Incorporation dans le domaine public de la voirie et des espaces verts des lotissements les Hortensias et la Plaine de l'Ousse**
  - ▶ Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité
  
- ❖ **Amortissement financier des travaux d'enfouissements des réseaux sur la RD817** : Ces types de travaux peuvent être amortis sur une durée maximale de 15 ans, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'amortir le montant de 53 966 € correspondants aux travaux 2010 d'enfouissement des réseaux de la RD817 sur une durée de 12 ans, soit 4 497,19 €/an.
  - ▶ Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité

- ❖ **La taxe d'aménagement communale sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012.** Elle se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS), la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE) et de la redevance d'archéologie préventive. La taxe d'aménagement est instituée de plein droit dans les communes dotées d'un PLU ou d'un POS et les communautés urbaines, par délibération dans les autres communes. Cette taxe d'aménagement est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Monsieur le Maire rappelle que le cumul des taxes précitées atteint aujourd'hui 3,3 %, il précise que le législateur prévoit pour cette nouvelle taxe une fourchette de taux comprise entre 1 % et 5 %. Il propose donc, pour financer les équipements publics de la commune induits par l'urbanisation, d'instituer un taux de 3,5 % sur l'ensemble du territoire communal. Concrètement, la taxe d'aménagement sera de l'ordre de 1850 € pour une maison individuelle de 130 m<sup>2</sup>.

- ▶ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote pour ce taux à l'unanimité

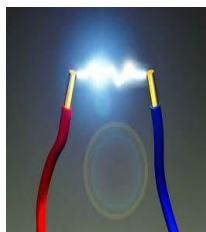
La durée de validité de la délibération est d'un an avec reconduction de plein droit pour l'année suivante, si une nouvelle délibération n'a pas été adoptée avant le 30 novembre de l'année considérée

---

## AUTRES INFO ... INFO ...INFO ...

---

### Maintenance des installations d'éclairage public



Vous avez pu constater au cours de cette année un changement dans le traitement des pannes d'éclairage public. Cette situation est la conséquence d'un appel d'offres lancé fin 2010, à l'issue duquel l'entretien de l'éclairage public de la commune a été confié à l'entreprise Eiffage Energie (anciennement Forclum) de Tarbes.

En se basant sur les interventions effectuées en 2010, le gain par rapport à l'ancien contrat devait dépasser 30 %, à prestations égales.

Afin de réduire encore le coût de l'entretien, deux mesures ont été mises à l'essai:

- **la suppression des visites du réseau effectuées de nuit** par l'entreprise pour repérer les lampes défectueuses,
- **le regroupement des dépannages**, dans la mesure où la sécurité des personnes et des biens n'est pas menacée, afin d'éviter autant que faire se peut le déplacement de l'entreprise pour une seule lampe. Bien entendu, si plusieurs appareils ou tout un quartier sont concernés, comme cela a été le cas plusieurs fois cette année, l'entreprise intervient dans les 24 heures.

Nous sommes conscients que ces mesures d'économies peuvent parfois causer quelques nuisances mais les résultats sont là : au 20 décembre de cette année, le coût de l'entretien du réseau d'éclairage public de la commune est de **2 100 € TTC** contre 3 700 attendus avec le nouveau contrat, alors qu'en 2009 ce coût était de plus de **6 400 €**, mais avec 10 visites de nuit).

**Nous comptons sur vous pour participer à cet effort collectif en signalant à la mairie, aux employés communaux ou aux élus, les dysfonctionnements que vous pouvez constater. Soyez assurés que toutes les informations seront examinées avec la plus grande attention et traitées dans l'intérêt de tous.**

## Cérémonie des Vœux du Maire et du Conseil Municipal



**Le vendredi 6 Janvier 2012 à 19 heures à l'Espace J.V Brusset**, cérémonie des vœux du Maire et du conseil Municipal aux représentants des divers services publics, aux associations, au personnel communal et aux nouveaux arrivants.

Cette manifestation permet aux nouveaux Soumouloises et Soumoulois de rencontrer les principaux acteurs de la vie du village, associations et leurs représentants, élus, personnel communal, représentants des divers services publics ou corps d'Etat. Ce moment qui se veut convivial peut permettre à ceux qui se sont installés durant l'année précédente sur le territoire de notre commune de se faire connaître tout autant que de faire connaissance avec la vie du village.

Nous avons pour principe de recenser les nouveaux arrivants à l'aide de la liste électorale. Par expérience, nous savons que cela ne nous assure pas l'exhaustivité. Afin d'éviter des oublis qui pourraient s'avérer fâcheux, nous serions reconnaissants aux personnes nouvellement installées à Soumoulou de bien vouloir en informer le secrétariat de la Mairie au n° de téléphone suivant : **05 59 04 60 43**

Prenez cependant note de la date de cette cérémonie de vœux

**Nous y partagerons la galette et prendrons le verre de l'amitié.**

## Goûter des Aînés



**Le Samedi 7 janvier à 15 heures** goûter des aînés au restaurant '**Les Glycines**' au cours duquel seront désignés **le Roi et la Reine 2012**



**Les invitations ont été lancées... N'oubliez pas d'y répondre !**

Ce jour-là seront également remis aux convives qui correspondent aux critères de l'âge déterminé par le CCAS (65 ans et plus dans l'année) des chocolats. Ceux qui, pour des raisons diverses, n'auront pu se déplacer recevront leur ballotin à domicile.

## Les prochaines échéances électorales



Date	Élections	Durée du mandat	Dernière élection
22 avril et 6 mai 2012	Élection présidentielle	5 ans	22 avril et 6 mai 2007
10 et 17 juin 2012	Élections législatives	5 ans	10 et 17 juin 2007
2014	Élections municipales	6 ans	9 mars et 16 mars 2008
2014	Élections européennes	5 ans	7 juin 2009

Janvier	Février	Mars	Avril
	<b>Dimanche 5</b> Brocante sous le Hall d'Ossau	<b>Dimanche 4</b> Brocante sous le Hall d'Ossau	
<b>Dimanche 8</b> Brocante sous le Hall d'Ossau	<b>Dimanche 5</b> Loto de l'ADMR Sous le hall des Sports	<b>Samedi 10</b> Carnaval du Jardin Créatif sous le hall des Sports à partir de 15 h 30	<b>Dimanche 8</b> Brocante sous le Hall d'Ossau
<b>Dimanche 15</b> Grand Vide Grenier du CVO sous le hall d'Ossau de 9 à 18 h	<b>Dimanche 12</b> LOTO du Secours Catholique sous le hall des Sports à 14 h 30	<b>Samedi 10</b> A partir de 16 h, Défilé des enfants dans les rues du village, organisé par le <b>Jardin Créatif</b>	<b>Dimanche 15</b> 3 <sup>ème</sup> Ronde VTT et marche de la Vallée de l'Ousse Salle des Sports de Nousty,
Concours de Tir à l'Arc sous le hall des Sports		LOTO du FCVO sous le hall des Sports à 20 h30	
<b>Vendredi 20</b> Don du Sang Sous le hall des Sports De 15 à 19 heures		<b>Dimanche 25</b> Vide Grenier organisé par l'Association des Parents d'Elèves (APE) Sous le hall d'Ossau	
<b>Samedi &amp; Dimanche 21 &amp; 22</b> Salon Avicole sous le hall d'Ossau de 9 à 17 heures	<b>Samedi &amp; Dimanche 25 &amp; 26</b> 2 <sup>ème</sup> SALON des Minéraux fossiles, gemmes bijoux sous le hall des Sports de 10 à 19 heures	<b>Samedi 31</b> LOTO organisé par le Jardin Créatif sous le hall des Sports à 20 h 30	<b>Samedi 28</b> Don du Sang sous le hall des Sports de 7 h30 à 10 h 30
<b>Samedi 28</b> Tournoi de Judo des Petits Tigres dans la Salle de Judo et hall des Sports			

### Le savoir-vivre avec les chiens

Encore une fois, il est déplorable de constater que le civisme est une qualité fondamentale méprisée par certains propriétaires de chiens. Nous devons à nouveau rappeler qu'il est interdit de laisser un chien faire ses déjections sur les trottoirs, terre-pleins, lieux de promenades et aires de jeux, ainsi que sur les voies piétonnes et les espaces verts. Lorsqu'un chien fait ses besoins sur ces lieux précités, la personne doit les ramasser à l'aide d'un dispositif approprié et l'évacuer dans sa poubelle ou dans une de la voirie.

Il est interdit de laisser divaguer les chiens, leurs propriétaires devront prendre toutes les dispositions utiles pour que leurs animaux ne puissent s'échapper des locaux ou terrains dans lesquels ils sont en liberté. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique sans être tenus en laisse. Le non-respect de ces prescriptions expose le propriétaire à une mise en fourrière de l'animal (*voir en page suivante, l'arrêté municipal*).

Il faut savoir également, que les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage, ceci de jour comme de nuit. Les chiens de garde doivent subir un dressage afin qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'effraction.



## ARRETE MUNICIPAL

### MISE EN FOURRIERE DES CHIENS ET CHATS ERRANTS

Le Maire de la Commune de Soumoulou

Vu le Code Rural, notamment ses articles L.211-19.1 et L.211-22 et suivants,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-28  
et L.2212-2,

Considérant :

- qu'il appartient au Maire de prendre toute mesure pour empêcher la divagation des chiens et chats errants,
- que les chiens et chats errants et tous ceux saisis sur la voie publique, dans les champs ou dans les bois doivent être conduits à la fourrière,

## A R R E T E

Article 1<sup>er</sup> - Il est rappelé qu'en vertu de l'article L.211-19.1 du Code Rural, il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats et que, conformément aux dispositions de l'article L.211-23 du Code Rural :

*"Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.*

*"Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui".*

Article 2 - Les chiens et chats errants capturés sur le territoire de la Commune de Soumoulou seront conduits à la fourrière gérée par la Société Protectrice des Animaux à BERLANNE 64160 – Route de Morlaas.

Article 3 - Les animaux capturés ne seront restitués à leurs propriétaires qu'après paiement des frais de fourrière .

Article 4 - A l'issue du délai de 8 jours ouvrés et francs à compter de la date de leur entrée dans l'établissement, les animaux seront considérés comme abandonnés et deviendront propriété du gestionnaire de la fourrière.

Article 5 : En dehors des heures d'ouverture de la fourrière, les animaux trouvés errants seront conduits à la Société Protectrice des Animaux.

Article 6 - Le présent arrêté sera publié et affiché aux lieux accoutumés et sera transmis à :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de SOUMOULOU

Fait à Soumoulou  
Le 22 novembre 2011

Le Maire,



A. TREPEU

# Les Informations des Associations

**Téléthon**  
2 ET 3 DECEMBRE 2011



## Résultat du Téléthon 2011 pour la commune de Soumoulou

Tir à l'Arc	110
Tombola	40
Peluches	53
Marche	162
Confitures Judo	316,50
Vente Chausson	40

**Total CVO 721,50 €**

Bibliothèque	50
Soleil Couchant	350
Parents d'élèves	150
Pompiers	1225

**Total général 2 496,50 €**

Pour information, l'an dernier  
nous avons récolté

**1 539 €uros**

**UN GRAND MERCI A**

**TOUS :**

**PARTICIPANTS ET  
DONATEURS**

**A L'ANNEE PROCHAINE POUR UN NOUVEAU  
RECORD !**





## LA VIE DU CVO

---

Adhérents du **C.V.O.**, lecteurs du Trait d'Union, le Club de la Vallée de l'Ousse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012.

---

- **VIDE GRENIERS DU CVO** : dimanche 15 janvier 2012 dans le hall d'Ossau:

Le Club de la Vallée de l'Ousse organise le dimanche 15 janvier 2012 dans le hall d'Ossau un vide grenier ouvert aux particuliers.

Ce vide grenier en complément du marché aux véhicules d'occasion et du concours de tir à l'arc doit drainer un nombreux public sur Soumoulou ce dimanche 15 janvier.

Si vous êtes intéressés pour exposer, sachez que les organisateurs mettent à votre disposition 150ml de tables au prix de 6€ la table de 1,20ml plus une chaise et 140ml sont disponibles pour exposer avec vos propres moyens au prix de 5€ pour un linéaire de 1,20m. Le café sera offert à chaque exposant.

Buvette et restauration froide et chaude sur place durant toute la journée.

Pour tout renseignement et réservation d'emplacements, contacter Pierre POCHELU au 05 59 04 18 90 ou René NAYA au 06 87 38 34 51.

Ne tardez pas, il reste que quelques places d'exposition.

- **Rappel des organisations prévues au premier semestre 2012 :**

Le club a tenu la buvette le dimanche 4 décembre lors de la foire aux antiquités. Le bénéfice servira à alimenter les finances du club.

Quelques dates à retenir dans les organisations des sections du CVO :

- ✓ **Dimanche 15 janvier** : au hall d'Ossau; vide grenier du CVO ;
- ✓ **Dimanche 15 janvier** : au hall des sports, concours de tir à l'arc;
- ✓ **Samedi 28 janvier** : salle de judo et hall des sports : tournoi de judo des Petits Tigres;
- ✓ **Dimanche 15 avril** : salle des sports de Nousty, 3<sup>ème</sup> Ronde VTT et marche de la Vallée de l'Ousse ;
- ✓ **Samedi 12 mai et Dimanche 13 mai** : hall d'Ossau, exposition d'aéromodélisme ;
- ✓ **Vendredi 1<sup>er</sup> juin** : espace Julien Brusset, audition de fin de saison des élèves de la section musique ;
- ✓ **Samedi 9 et Dimanche 10 juin** : auditorium de Serres Castet, gala de fin de saison de la danse contemporaine.
- ✓ **Samedi 23 juin** : Fête de fin de saison de la section Judo ;
- ✓ **Samedi 29 et Dimanche 30 septembre** : au hall d'Ossau : Salon multicollections ;

Retenez ces dates, nous vous attendons.

Aidez et soutenez le milieu associatif par votre participation.

**Meilleurs vœux à tous !**

*René NAYA, secrétaire du Club de la Vallée de l'Ousse.*





## JUDO CLUB SOUMOULOU

### Une saison bien démarrée !!!

La légère diminution du nombre de licenciés (380 à ce jour) n'a en rien altéré le dynamisme de l'activité, les judokas ont encore répondu présents dans les différentes compétitions. Ils ramènent d'excellents résultats qui leur ouvrent à nouveau les portes de la capitale pour les finales.

Daniel et Baptiste, notre nouveau professeur, prodiguent leurs conseils aux compétiteurs et sont très attentifs aux attentes des jeunes débutants, des petits du babyjudo et des plus grands du jujitsu et du taïso.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des résultats de ce début de saison.

#### **En individuel :**

**Mini-Poussins et Poussins :** Une quarantaine de jeunes ont participé au Tournoi de Sauvagnon d'où ils ramènent d'excellents résultats.

#### **Benjamins :**

**Tournoi de Bayonne:** trois places de 1<sup>ers</sup>, trois de 2<sup>èmes</sup>, sept de 3<sup>èmes</sup> et un 5<sup>ème</sup>.

**Tournoi d'Orthez :** sept 1<sup>ers</sup>, trois 2<sup>èmes</sup>, deux 3<sup>èmes</sup> et trois 5<sup>èmes</sup>.

**Bi-Départemental de Dax :** six 1<sup>ers</sup>, cinq 2<sup>èmes</sup> et quatre 3<sup>èmes</sup>.

**Tournoi de Pau :** deux 1<sup>ers</sup>, un 2<sup>ème</sup>, six 3<sup>èmes</sup> et un 5<sup>ème</sup>.

#### **Minimes :**

**Tournoi International de Sauvagnon :** deux 1<sup>ères</sup> places, une 2<sup>ème</sup> et cinq 5<sup>èmes</sup>.

**Tournoi Régional d'Eysines :** un 1<sup>er</sup>, un 2<sup>ème</sup> et deux 3<sup>èmes</sup>.

**Tournoi Régional de Coulounieix-Chamiers :** un 2<sup>ème</sup> et un 5<sup>ème</sup>.

**Bi-Départemental de Dax :** deux 1<sup>ers</sup>, cinq 2<sup>èmes</sup> et deux 3<sup>èmes</sup>.

**Tournoi de Pau :** un 1<sup>er</sup>, deux 3<sup>èmes</sup> et trois 5<sup>èmes</sup>.

#### **Cadets :**

**Tournoi Régional de Pau :** une place de 2<sup>ème</sup>, trois de 3<sup>èmes</sup> et deux de 5<sup>èmes</sup>.

**Tournoi Régional de Tarbes :** un 1<sup>er</sup>, un 2<sup>ème</sup>, un 3<sup>ème</sup> et un 7<sup>ème</sup>.

**Tournoi National de Limoges :** Damien SOULAGNET 5<sup>ème</sup>.

**Coupe du jeune arbitre d'Orthez :** Xavier BADIE 1<sup>er</sup>.

**Championnat Régional UNSS à Lormont :** Damien SOULAGNET 1<sup>er</sup>, qualifié pour la finale à Montbéliard le 28 janvier.

**Tournoi National de Toulouse :** un 1<sup>er</sup>, un 2<sup>ème</sup>, deux 5<sup>èmes</sup> et un 7<sup>ème</sup>.

#### **Juniors :**

**Tournoi junior/senior de Tarbes:** un 1<sup>er</sup>, deux 2<sup>èmes</sup>, un 3<sup>ème</sup> et un 5<sup>ème</sup>.

**Tournoi International de Vitoria :** un 1<sup>er</sup>, un 2<sup>ème</sup>, un 3<sup>ème</sup> et deux 5<sup>èmes</sup>.

**Open National NE-WAZA junior/senior de Dax :** un 3<sup>ème</sup> et un 5<sup>ème</sup>.

**Open junior/senior d'Anglet :** deux 5<sup>èmes</sup> et un 1/4 finaliste.

#### **Seniors :**

**Championnat de France 2<sup>ème</sup> div. :** BADIE Sandra s'incline au premier tour.

**Tournoi junior/senior de Tarbes :** un 2<sup>ème</sup>.

**Rencontre Régionale des Kyus à Anglet:** un 1<sup>er</sup>, un 5<sup>ème</sup> et trois 1/4 finalistes.

#### **Par équipes :**

**Minimes : Département :** Equipe féminine Soumoulou/Sauvagnon 1<sup>ère</sup>  
Equipe masculine Soumoulou/Sauvagnon 2<sup>ème</sup>.

**Cadets : Département :** Equipe féminine 1<sup>ère</sup>  
Equipe masculine 1<sup>ère</sup>

**Région :** Equipe féminine 3<sup>ème</sup>  
Equipe masculine 2<sup>ème</sup> – sélectionnée pour les France (Paris, 8 janvier 2012)

**Juniors : Département :** Equipe féminine 2<sup>ème</sup>  
Equipe masculine 1<sup>ère</sup>

**Région :** Equipe féminine 3<sup>ème</sup>

**Seniors : Département** : Equipe féminine 2<sup>ème</sup>  
Equipe masculine 1<sup>ère</sup>

**Région** : Equipe féminine 7<sup>ème</sup>  
Equipe masculine 2<sup>ème</sup>.

**Coupe de l'enthousiasme** : Equipe mixte club 2<sup>ème</sup>.

### **Passage de grade**

En ce début de saison, deux nouvelles ceintures noires : RIERA Camille et BADIE Hélène ; trois judokas ont obtenu leurs katas, il ne leur manque plus qu'à valider avec les points compétition : BADIE Xavier, AGUER Simon et PEYROUS Valérie.

### **Tournoi de Soumoulou**

Le 5 novembre, 257 judokas ont participé au tournoi organisé par notre section. Aux jeunes soumoulois, s'étaient joints ceux de Buros, Arthez, Judo Club Béarnais, Idron, Coarraze, Lons, Lourdes, Mazerolles, Sauvagnon, Les Lilas et Monein.

Cette journée qui s'est déroulée dans un excellent esprit a vu s'affronter les plus jeunes judokas, pour certains d'entre eux c'était la première compétition. Chacun est reparti avec une médaille en récompense.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réussite de cette organisation.

**Le JUDO CLUB SOUMOULOU présente à tous ses adhérents et à tous les lecteurs du Trait d'Union de très bonnes fêtes de fin d'année.**

**MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2012.**

*Le président, Jacques Dupouy*



**CVO**

**Danse Contemporaine**

La saison 2011 / 2012 est déjà bien engagée. Les professeurs, Sara et Sandrine, accueillent 104 élèves cette année, réparties sur 12 cours différents. Lors de l'Assemblée Générale, les temps forts de cette saison ont été présentés :

- des spectacles à prix réduit au Zénith ou au théâtre Saragosse.
- des soirées vidéo pour présenter quelques grands noms de la Danse Contemporaine. Le samedi 10 décembre, nous avons visionné « Les rêves dansants » de Pina Bausch. Le 18 février, nous diffuserons « Blanche-Neige » d'Angelin Preljocaj.
- un atelier chorégraphique permettant aux élèves des cours pré-ados et ados de créer une pièce pouvant être présentée aux « Rencontres Chorégraphiques » de la Fédération Française de Danse. Afin d'aider au financement de cet atelier, nous avons vendu des sapins de Noël.

Le **spectacle de fin d'année** aura lieu le week-end des **9 et 10 juin**, toujours au théâtre de Serres-Castet.

*Anne et Céline, les responsables de la section*



## La boutique Solidaire

Le Secours Catholique de Soumoulou tient à remercier les généreux donateurs pour le don de vêtements, chaussures, jouets et autres utilités.

Nous venons ici vous renseigner sur la destination de ces dons.

Tous vos apports sont triés et répartis en quatre secteurs selon leur état ou leur utilisation:

- 1) Les affaires en très bon état sont gardées en boutique pour être revendues afin que l'argent récolté nous aide pour les colis alimentaires et le coup de pouce financier à nos « protégés ». Nous vous invitons tous, que vous soyez, à venir faire vos emplettes au magasin ; vous profiterez de bonnes affaires et participerez à notre effort de solidarité.
- 2) Nous envoyons au **Cameroun**, par les soins des Sœur Consuelo, des vêtements d'enfants appréciés.
- 3) Nous portons également chez **Bébé Clin d'œil** nos stocks en trop.
- 4) Enfin le surplus est pris par le **Relais 64** qui recycle les tissus

**Ainsi rien n'est jeté, tout a une seconde vie**

La boutique est ouverte le mercredi de 14 à 17 h 30 et le vendredi de 9 à 12 heures.

Les bénévoles du Secours Catholique de la Vallée de l'Ousse vous invitent à leur **LOTTO annuel et traditionnel le 12 février à 14 H 30 sous le Hall des Sports** de Soumoulou

*Françoise*

---



## Amicale des anciens Combattants et victimes de Guerre de Soumoulou

Au cours de l'année 2011, l'amicale des A.C Et V.G a poursuivi sa mission dont le but est, avant tout, de resserrer les liens avec le monde combattant, quelle que soit la guerre ou le conflit auquel ils ont participé, de perpétuer le souvenir et d'honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour la France.

Nos adhérents sont peu nombreux et pour cause, l'âge avancé de la plupart d'entre nous et la maladie font que les effectifs diminuent au fil du temps.

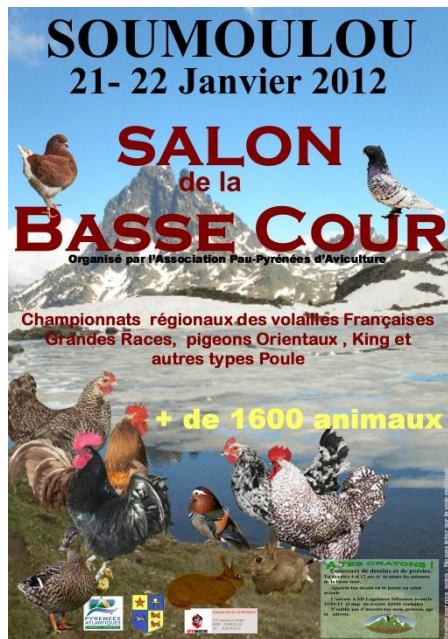
Néanmoins, avec nos amis de Nousty, Sendets et Hours nous nous sommes retrouvés entre combattants, tous ensemble, avec les drapeaux et les adhérents pour commémorer les fêtes nationales des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre pour perpétuer le souvenir et honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour défendre le pays.

Par ailleurs, le Président maintient, à titre individuel, des liens étroits avec l'amicale des anciens de la Légion Etrangère, sa dernière affectation, de Pau, Béarn et Soule et participe à la cérémonie de Camerone ainsi qu'à la plupart de leurs activités, le tout dans une excellente ambiance.

En cours d'année nous avons rendu visite aux membres de l'amicale malades et le 15 décembre un cadeau leur a été offert à l'occasion des vœux.

Au nom de l'ensemble des membres de l'amicale, je remercie, le Maire, Monsieur Alain Trépeu, ainsi que la municipalité, pour les facilités et les moyens mis en œuvre lorsque nous les avons sollicités et forme, à leur attention, des vœux sincères et chaleureux pour l'année 2012

*Le Président, Marc Dessis*



## Salon de la basse-cour, les 21 et 22 Janvier 2012

Notre association Pau-Pyrénées aviculture organise chaque année, à SOUMOULOU, les 21 et 22 Janvier 2012 un salon de la basse-cour.

En fait, nous vous offrons un défilé d'oiseaux et d'animaux étranges et merveilleux. Il existe des centaines de types de canards, pigeons, poules, lapins. Ces animaux sont classés par races qui se distinguent par des caractéristiques particulières (pattes emplumées, plumes frisées, poils angoras...) et des coloris variés. Lors de notre exposition, des juges officiels comparent chaque sujet au standard de chaque race pour déterminer quel sera le champion.

C'est aussi l'occasion pour nous, bénévoles de faire connaître notre loisir et de pouvoir répondre à vos questions.

Alors, venez découvrir ce monde animal riche en couleurs !

**OUVERT au PUBLIC de 9h à 17h.**

Eleveurs-Sélectionneurs-Amateurs de diverses Régions Françaises et Etrangères vous y attendent.

*Sophie SAUX*

## Club du soleil couchant de la vallée de l'Ousse



L'Assemblée Générale du Club s'est déroulée le 26 Novembre 2011, au restaurant "Les Glycines" à Soumouloou. Un délicieux repas a clôturé cette réunion, les adhérents ayant fêté leur 75<sup>ème</sup> anniversaire dans l'année, ont reçu un cadeau.

Début Décembre, le Bureau et le Conseil d'administration s'est réuni pour établir le calendrier et le programme des prochaines activités. Deux nouveaux membres, Madame Odette Badie et Monsieur Claude Pautot, viennent renforcer l'équipe en place.

- 14 JANVIER : Galette des rois (offert par le Club)	- 20 MARS : Concours de Belote
- 20 JANVIER : Goûter des anniversaires au Club	- 26 MARS : Réunion du Bureau
- 24 JANVIER : Loto	- 29 MARS : Sortie à Salies de Béarn
- 4 FEVRIER : Repas Poule au pot	- 6 AVRIL : Omelette Pascale
- 6 MARS : Loto au Club	

Un circuit de 5 jours est prévu en Auvergne, fin Mai ; en juin, le Courant de Huchet dans les Landes, en Août, Les Forges de Pyrène en Ariège.

**Le Club du Soleil Couchant vous présente ses meilleurs voeux pour 2012.**

*Marie Thérèse Boisseau*



## Décembre 2011



La fin de l'année 2011 se termine ; certains regardent nos Pyrénées et attendent la neige, d'autres ont passé commande au père Noël pour de nouvelles raquettes de tennis, bref que l'on soit montagnard ou amateur de tennis, il est souvent question de raquettes.

Depuis le mois de septembre 2011 les tournois par équipes s'enchainent. De la coupe d'automne, (3 équipes adultes) à celle d'hiver, où 7 équipes sont engagées (3 adultes et 4 jeunes) avec de bons résultats pour nos plus jeunes joueurs, en passant par le championnat départemental individuel enfants et adultes, qui vient de commencer, le club vit au rythme des compétitions.

A l'occasion, lors d'une promenade dominicale en passant près des courts de tennis, si vous entendez le bruit d'une balle qui raisonne dans la salle et des applaudissements, arrêtez-vous un instant et venez supporter les joueurs du tennis club de Soumoulou.

Pour vous inscrire à l'activité du tennis club de Soumoulou, vous pouvez prendre contact avec le bureau ou son président, **Christian Prato**, au 05.59.04.62.13

Ou bien nous rejoindre sur notre site : [www.club.fft.fr/soumouloutc](http://www.club.fft.fr/soumouloutc)

**Toute l'équipe du bureau, du tennis club de Soumoulou, vous souhaite des bonnes fêtes de Noël et ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année qui commence.**

*Dominique Magné*



### Dans les filets du FCVO

Il est grand temps de donner des nouvelles du club. Tout d'abord, merci à chacune des municipalités et aux employés municipaux qui nous permettent de pratiquer dans les conditions les meilleures. Merci aussi aux sponsors et donateurs qui nous réservent le meilleur accueil et répondent présents malgré toutes les sollicitations.

Après un bon début de saison, les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes. Une bonne prise de conscience de tous et un peu plus de réalisme sont indispensables.

Si le Père-Noël apporte dans sa hotte un peu ou plutôt beaucoup de réussite, on ne le remerciera jamais assez...

Les séniors B profitent de l'augmentation importante du nombre de séniors pour réaliser un excellent début de saison tant en coupe qu'en championnat. Que le Père-Noël leur apporte simplement la continuité ...

Les séniors C quant à eux disputent le dimanche matin le championnat séniors à 7. L'heure matinale et des défections inopportunes handicapent lourdement le plaisir que montrent certains. Que le Père-Noël leur apporte la joie et le plaisir de jouer au foot de bon matin...

Les - de 17 ans ont trouvé leur vitesse de croisière après des débuts hésitants dûs aux différents départs et aux blessures. Ils retrouvent l'enthousiasme et le sérieux qui les caractérisaient. Que le Père-Noël leur apporte beaucoup de jolis buts dans les crampons...

Les - de 15 ans évoluent à 7. Un effectif trop restreint les empêche de tenir les scores de la mi-temps. La fatigue en étant souvent la responsable... Que le Père-Noël leur apporte des sachets de vitamines autorisées...

Les vétérans après de nouvelles arrivées montrent beaucoup de qualités. Le rythme a changé et les spectateurs restent beaucoup mieux éveillés. Que le Père-Noël leur apporte la poudre magique de Perlin Pimpin pour éviter les blessures...

Les - de 11 ans nous ravissent à chacun de leur match. Vraiment ce sont de grands moments de fraîcheur et de plaisir.

De même pour les -de 9 ans, de 7 et de 6 ans. Les effectifs sont en augmentation, les progrès constants et remarquables. Que le Père-Noël leur apporte les jouets et les jeux souhaités, pour nous, ils les ont bien mérités...

**Joyeuses et excellentes fêtes à tous.**

*Le président, Jean Claude Soumassière*



## AU JARDIN CRÉATIF



Après une reprise d'activité avec le Marché Nocturne de Septembre et la soirée d'Halloween, l'équipe du Jardin Créatif vient d'organiser son 4<sup>e</sup> Marché de Noël de Soumoulou le Dimanche 18 Décembre, avec toujours plus d'exposants (50 artisans et producteurs présents cette année).

Les nombreux visiteurs, petits et grands, ont pu profiter des animations proposées comme le château gonflable, l'atelier de maquillage, des coloriages et créations de cartes de vœux et bien entendu, la visite du Père Noël...

Une tombola a été organisée en faveur de **l'association Koala**, qui a pour but de favoriser le bien-être des enfants malades en milieu hospitalier (*voir coordonnées en fin d'article*).

**Un grand merci à tous les exposants qui nous ont offert un lot pour cette tombola.**

Nous vous rappelons nos prochaines manifestations :

- **Samedi 10 Mars 2012 à partir de 16h** : défilé des enfants dans les rues du village et goûté du Carnaval à l'Espace Julien BRUSSET ;
- **Samedi 31 Mars 2012 à 20h30** : LOTO au Hall des Sports de Soumoulou ;
- **Samedi 09 Juin 2012** : Marché d'été sur la place de Soumoulou.

**Nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année** et nous vous donnons rendez-vous en 2012 pour une nouvelle année d'activités...

### Association KOALA

4 rue du Mourax - 64140 LONS  
Téléphone : 05.59.62.36.68

Gagnants de la tombola (contacter Mme DE SOUSA Stéphanie au 05.47.92.14.06) :

**Alleron ; Arrette-Hourcquet ; Bacquet ; Buffeteau ; Cailleux ; Campos ; Chapron ; Dupuy ; Fournier ; Laborde ; Larlus ; Lassere ; Lupiet ; Lys ; Nouguet Cazenave ; Pot ; Prato ; Siro ; Tugayé.**

*L'équipe du Jardin Créatif*



## La vie de notre Bibliothèque

Dans le précédent trait d'union, nous vous présentions Maëlle, qui, embauchée à mi-temps par la CCOG, anime et coordonne les 5 bibliothèques de la communauté de commune. Grâce à son travail, à la volonté des élus (un grand merci à eux) et à l'enthousiasme de vos bibliothécaires, nous avons pu signer le 30 novembre 2011 la **charte du réseau de lecture publique**. Cela va nous permettre de trouver un nouvel élan, avec l'organisation de spectacles et de lectures, mais aussi, avec notre informatisation en 2012 ...enfin !!!!

Déjà ces derniers mois, nous avons accueilli des **expositions**, (« abécédaires », « 64 livres dans le 64 ») très appréciées de nos jeunes lecteurs et un **spectacle** qui a été vu par les 6 classes de l'école de Soumoulou et par les tout petits, accompagnées des assistantes maternelles de Soumoulou et de Ger. Un très grand succès !

**Merci à Elsa et Maëlle !**

Pour le **Téléthon**, comme les autres années, nous avons vendu des livres d'occasion. Il s'agit de dons de livres de poche que nous ne pouvons pas mettre en rayon, mais qui, par cette action, continuent à être lus tout en apportant quelques sous au Téléthon.

Nous venons d'acquérir **30 romans et albums**, prix Goncourt des lycéens, prix Renaudot, et bien sûr le meilleur de la **rentrée littéraire**. Venez vite en profiter !

**Notre adresse mail :** [biblio.soumoulou64@orange.fr](mailto:biblio.soumoulou64@orange.fr)

**Inscriptions :** pour emprunter jusqu'à 3 livres (romans, policiers, BD, et 1 documentaire, et 2 revues) pour une durée de 3 semaines, et cela toute l'année, à 9 euros/an pour une personne seule et 15 euros pour un couple.

**L'inscription est gratuite jusqu'à 18 ans.**

**Vous pouvez venir le samedi de 10h à 12h et le mercredi de 11h à 12h et de 15h à 18h30.**

*La Présidente, Martine Amblard*

---

### **Information de Serge CLEDES du Crédit Municipal de PAU**

Le Crédit Municipal, Etablissement public territorial, à vocation sociale, propose pour des personnes qui ont un besoin ponctuel et immédiat, un service adapté : le prêt sur gage.

Ce service répond à un besoin véritable et temporaire et permet d'obtenir un prêt immédiat sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Il suffit d'avoir un objet de valeur à déposer : bijou, objet d'art, argenterie, instrument de musique, maroquinerie, etc. Cet objet est estimé par des appréciateurs et l'obtention du prêt instantanée. A tout moment, le déposant, qui reste propriétaire du bien, peut le retirer ; il n'y a pas de contrainte de temps : le Crédit Municipal rejoint sa symbolique « gardien du Trésor\* » et conserve ainsi l'objet aussi longtemps que nécessaire.

### **Notre mission, vous aider**

#### **Crédit Municipal - Agence de Pau**

**8, cours Bosquet BP 7508 - 64075 PAU cedex**

**Tél : 05 59 27 49 45 Fax : 05 59 27 58 65**

[www.credit-municipal-bordeaux.fr](http://www.credit-municipal-bordeaux.fr)

**Serge CLEDES** Responsable d'agence

---



**PROCHAIN TRAIT-D'UNION FIN AVRIL 2012**